Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 26 Septembre 1900. No. 45•

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis $1.00 par année
Europe (compris le port) ...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE INTERNATIONALE, 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

$60,000,000!

Le gouvernement Laurier a fait voter, durant la dernière session du Parlement, les dépenses suivantes:

Premier budget	**$49,068,391**
Deuxième budget	**7,244,135**
Troisième budget	**338,776**
Subs. aux Ch. de fer	**3,493,000**
	$60,144,302

Or, en 1896, sous les conservateurs, les dépenses totales du Canada y compris les subsides aux chemins de fer, ont été de $41,702,000.

Et à la session de 1896, sir Richard Cartwright s'écriait:

"Je dis que c'est une honte et un déshonneur pour le gouvernement auquel on a confié le soin de nos affaires de venir nous demander $38,300,000 par année pour les fins fédérales. La chose est absolument injustifiables."

S'il était injustifiable pour un gouvernement conservateur de demander $38,000,900, que devra-t-on dire d'un gouvernement libéral qui demande VINGT-ET-UN millions de plus?

LA MACHINE

La Machine va jouer un grand rôle dans les prochaines élections. Pour nous en convaincre nous n'avons qu'à examiner ce qui se passe à Brandon. On y veut acheter tout le monde, les hommes et la presse. Il faut croire que M. Sifton se sent bien en danger puisqu'il ne recule pas devant de tels moyens.

Voici ce que dit à ce sujet le *Brandon Independence*:

"Depuis ce temps-là, les offres de ce genre ont été fréquentes et, de bonne heure, cette année, M. C. W. Speers, agent général de colonisation, est venu au bureau de *l'Independence* pour offrir d'acheter le matériel et de payer un salaire de cent dollars par mois au rédacteur, à condition qu'à l'avenir le journal supportât l'hon. M. Sifton; mais l'offre a été refusée. Plus tard une ouverture semblable a été faite, à la mort de M. G. G. D. Wilson, ex-rédacteur du *Brandon Sun* et président de la Western Press Association du Manitoba (dont les membres ont visité Québec en juin dernier.) On proposa alors d'amalgamer le *Sun* et *l'Indépendence*, avec M. King comme rédacteur, mais cela fut aussi refusé. Il y a environ trois semaines, M. Collier, secrétaire particulier de l'hon. M. Sifton, est venu offrir d'acheter le matériel et d'engager le rédacteur, mais il reçut un nouveau refus, quoique chaque offre ait été accompagnée des expressions les plus flatteuses d'estime et de regrets pour les éloignements passés. Maintenant que le masque est arraché, comme le nouveau rédacteur sans expérience du *Sun* le demandait, il est probable que les politiciens de la machine libérale dans Brandon qui l'ont poussé en avant vont s'apercevoir qu'ils ont joné avec le feu à leur désavantage, et qu'ils voudraient bien ne pas avoir enfreint les règles de bienséance du journalisme moderne; mais si on nie la vérité des assertions ci-dessus, nous donnerons de nouveaux détails, si c'est nécessaire."

Nous reviendrons sur se sujet. Nous nous contenterons de dire pour aujourd'hui que notre espoir est que nos compatriotes sentiront tout ce qu'il y a d'outrageant pour l'honnêteté publique dans de tel procédés et qu'ils en dégageront leur responsabilité en écrasant de leurs votes le parti capable de s'en rendre coupable.

Nouvelles de Quebec

TERREBONNE

Une centenaire, Mme Jean Girouard, de Ste-Thérèse de Blainville, vient de mourir à l'âge de 105 ans, dit-on.

D'après les calculs de la défunte elle-même, elle était âgée de 123 ans, mais sa famille croit qu'elle était dans l'erreur, et que son âge devait être 104 ou 105 ans.

BEAUHARNOIS

"Le bazar des RR. SS. de l'Hospice s'ouvrira bientôt. Il y aura des élections à ce bazar. Deux jeunes garçons, MM. Aimé Leduc et J. L. E. Guimond, marchands, se disputeront la palme de la popularité. Des jeunes demoiselles travailleront avec ardeur pour le succès de leur candidat respectif. La lutte sera chaude, car les candidats sont populaires et comptent de nombreux amis." — *Le Journal.*

Manière comme une autre de donner de l'intérêt à un bazar.

ST-GEDEON, LAC ST-JEAN

Mardi de la semaine dernière, au lendemain de notre grande fête agricole, M. Joseph-Amédée Simard, fils de notre ami, M. W. Simard, conduisait à l'autel, pour l'unir à sa destinée, Mlle Maria Gagnon, fille de M. Louis Gagnon.

Le mariage a été celébré à la suite d'une grand'-messe chantée par M. le curé Lavoie.

MISTASSINI

—Les RR. PP. Trappistes font faire d'assez importantes améliorations à leur moulin à farine; ils y installent, entre autres choses, une nouvelle paire de meules destinées à convertir en farine les grains plus ou moins mêlés, récoltés le plus souvent sur les terres nouvelles. C'est M. Lapointe, de St-Prime, qui est chargé de la direction de ces travaux.

—M. le baron Fallon est de retour depuis quelques jours d'un voyage en Belgique. M. Fallon rapporte que des agriculteurs belges, au nombre d'une cinquantaine de familles, ont l'intention de venir fonder une colonie quelque part aux alentours de la Mistassini.

TROIS-RIVIERES

Un vol a été commis à la librairie de M. P. V. Ayotte. On lui a volé un typewriter Remington No. 6, des livres de messes, des chapelets, etc. Les voleurs seraient entrés par une fenêtre dans le bureau et ensuite auraient ouvert la porte du bureau pour entrer dans le magasin.

NICOLET

M. Thomas Simard, conseiller pour le quartier No. 1, de la ville de Nicolet, vient d'être frappé dans ses plus chères affections. Son épouse, née Aglaée Boisclair, est décédée lundi dernier. Quoique malade depuis assez longtemps, rien ne faisait prévoir une fin aussi prématurée.

MONTREAL

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mlle Hermine de St-Ours, au manoir seigneurial de St-Ours.

La défunte était âgée de 66 ans et elle était malade depuis quelques mois.

Avec Mlle Hermine de St-Ours, s'éteint l'un des noms les plus illustres de notre bonne vieille noblesse canadienne.

La famille de St-Ours a joué un rôle prépondérant dans l'histoire de ce pays, tant dans la carrière des armes que dans les conseils de la nation.

L'une des sœurs de la défunte lui survit: c'est Mme Dorion, de St-Ours, épouse de l'hon. M. Dorion, ancien conseiller législatif.

Nous offrons à la famille en deuil, l'expression de nos plus vives sympathies.

Les Notres aux Etats-Unis

ILLINOIS

Kankakee — Après plusieurs années de souffrances, endurées avec la plus parfaite résignation, Mme J. E Labrie, mère de M. le curé de Momemce, est décédée en cette place mardi de la semaine dernière à l'âge de 75 ans. Madame était la sœur de Noël et et de Jérémie Brosseau. Elle laisse une nombreuse famille: J. E. Labrie, Jos., de Doland, S.D.; Mme Dr Rouleau, de Manteno; A. E. Labrie, de Cripple Creek, Colorado; A F. Labrie, de Redfield, S. D.; Mme Philippe Gousset, de Manteno; et le Rév. A. L. Labrie, prêtre.

La défunte était sœur de Mme I. J. Demers, mère de Mme T. A. Bernier, de St-Boniface.

WISCONSIN

Marinette—Le Rév. L. A. S. Coron a été à Appleton, mardi dernier, pour voir le R. P. Richard, de l'église irlandaise de Marinette, dont la santé est très mauvaise. Le Rév. Père a déjà donné sa démission comme curé et sera probablement obligé de se retirer entièrement du ministère

—La descente des billots sur la rivière Menominee est terminée depuis samedi. Il y a environ 75 millions de pieds de billots et la rivière en est remplie sur une longueur de 8 milles. La descente des billots, cette année, a duré 75 jours, et à peu près 125 hommes y ont été employés continuellement.

MICHIGAN

Menominee — Notre curé, le R. P. Bourion, après un séjour de deux mois et demi en Europe, est arrivé, frais et dispos, à Menominee, vendredi matin, le 14 septembre. Son voyage lui a laissé de charmants souvenirs. Après avoir fait escale à Gibraltar, il aborda a Naples, visita l'Italie, la Bavière, la Suisse, l'allemagne, la France.

Trois endroits lui ont surtout laissé une profonde impression: Rome, où il assista à une audience du Saint Père; Lourdes, où il fut témoin de onze miracles, et Oberramergau, en Bavière, où il vit jouer le drame de la Passion.

RHODE ISLAND

Natick — La société St-Jean-Baptiste de Natick, R. I., vient de fêter le 12e anniversaire de sa fondation. Plus de 200 membres, avec leurs compagnes, ont assisté au banquet donné à cette occasion. Plusieurs beaux discours ont éré entendus par de bons orateurs.

Nous avons remarqué des membres de Fall River, Mass.; de Pawtucket, River Point, Phœnix, Arctic, etc. Le comité d'organisation se composait de MM. Om. Paquin, Ed. Lachapelle et Henry Lefebvre.

FALL RIVER

Le R. P. Archambault, de l'église Ste-Anne, a été nommé administrateur de la mission de St-Jean-Baptiste, Maplewood, qui était desservie par le R. P. Bellemare, récemment envoyé à Lewiston. Cette nomination est entièrement satisfaisante pour les paroissiens de St-Jean-Baptiste, qui connaissent le Père Archambault de vieille date et ont appris à l'estimer. Le R. P. Etienne Gauvreau, de Lewiston, récemment nommé prieur de la communauté de Ste-Anne, est arrivé la semaine dernière. Il entrera dans ses fonctions de prieur le 1er octobre. Le R. P. Sauval conservera l'administration de la paroisse en qualité de curé.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

SAINT-LAURENT

—Mgr Langevin a visité la mission de St-Laurent où il a donné la confirmation à près de 60 personnes. Puis il est allé à la Pointe-de-Chênes, à six milles de la mission, et il a béni les fidèles réunis dans la chapelle de N. D. de Grâces. De là Mgr Langevin s'est dirigé vers la Pointe-au-Lièvre où il a été reçu avec des démonstrations extraordinaires. Cavalcade, coups de fusils, arc-de-triomphe, chemin balisé, chapelle décorée avec goût et piété, tout a été superbe. M. Brault, un ancien du pays et maître de poste, a donné l'hospitalité à Mgr l'archevêque accompagné du R. P. Camper, et il a lu une très belle adresse. Le R. P. Chaumont, Jos., est chargé de la desserte de ces deux missions. Après avoir confirmé quelques personnes et visité le cimetière à N. D. de la Paix (Pointe-au-Lièvre) Sa Grandeur alla à 35 milles plus loin visiter la réserve sauvage de Dog Creek. Elle a confirmé quelques personnes dans la chapelle de Folgoët et a dû écouter un discours du vieux conseiller Watram, encore paien, qui a voulu saluer l'archevêque, le grand chef de la prière, au nom de toute la réserve. Un sauvage catholique a aussi fait un compliment.

—A St-Laurent, où Mgr est revenu, on travaille à terminer et le couvent et la magnifique église en pierre, et l'on organise, à ce sujet, un bazar.

—St-Laurent est peut-être une des places les plus avantageuses du pays pour l'industrie laitière, et il serait à désirer que la population catholique y fut plus nombreuse.

BENEDICTION NUPTIALE

Nos lisons dans *l'Echo des Bois-Francs*:

Mercredi le 12 courant a eu lieu, en l'église paroissiale, à St-Hyacinthe, le mariage de Mr. Richard Bourbeau, avec Melle Versaille, de Varennes. Ce mariage avait attiré une foule d'amis qui se sont rendus pour être témoins de la belle cérémonie. Nous aurions pu compter tout ce que St-Hyacinthe a de chic. M. Richard Bourbeau était accompagné par son père qui lui servait de témoin, et Melle Versailles avait Mr. Eugène Lafontaine, avocat, de Montréal, pour témoin. Le mariage a été célébré par le Rvd. Gustave Bourbeau, frère du marié, accompagné du Rvd Père Rondeau, curé de la paroisse, et du Rvd Père Beaudet, cousin. Un choeur bien choisi avait préparé du magnifique chant. Immédiatement après la bénédiction du mariage le Rvd Gustave Bourbeau donna lecture d'une page très touchante se rapportant à la circonstance.

Après la messe, les deux époux et un nombreux cortège se rendaient à l'hôtel Yamaska, où un déjeuner somptueux avait été préparé. De nombreuses santé ont été proposées Quelques instants après le déjeuner, l'heureux couple partait pour un voyage de noces, emportant les voeux de bonheur d'une foule d'amis. Les époux ont reçu de nombreux et jolis cadeaux. *L'Echo des Bois Francs* offre ses souhaits de bonheur aux époux.

LE MANITOBA est également heureux d'offrir ses meilleurs souhaits à M. et Madame Bourbeau.

Le Manitoba.

Mercr di 26 Septembre 1900

SON EX. LE DELEGUE APOSTOLIQUE

Son Excellence, Mgr Falconio, délégué apostolique au Canada, est arrivé ce matin à Saint-Boniface, avec son secrétaire, le R. P. Fisher.

Cette visite de Son Excellence devra réjouir les catholiques de notre province. Son passage au milieu de nous sera marqué d'une vive allégresse. Un grand respect et pour sa personne s'alliera à la vénération que nous professons pour le Souverain Pontife dont il est l'illustre représentant. Notre piété filiale devra trouver son expression dans les fêtes qui vont se développer à cette occasion.

Nous prions Son Excellence d'agréer nos humbles hommages et l'expression des vœux ardents que nous formons pour que son séjour au milieu de nous remplisse son âme de charme, d'espoir et de consolations.

L'IMPORTANCE DE LA QUESTION SCOLAIRE

Qu'après dix ans de lutte, il apparaisse encore nécessaire d'appuyer sur l'importance de la question scolaire, cela peut surprendre. Cependant, il n'y a pas de sujet plus actuel.

En haut lieu comme dans les rangs infimes d'un certain monde, on fait des efforts inouis pour mettre la question au rancart. Par des déclarations, les unes emmiellées, les autres brutales, toutes manquant de franchise par quelque côté, on jette les esprits dans des sentiers où ils s'égarent, au bout desquels c'est l'abime. Toutes ces fantaisies hautaines ou subtiles trouvent leur suprême expression dans la parole de M. Laurier, le chef du gouvernement, qui s'en va d'un endroit à l'autre répétant qu'il a réglé la question scolaire à la satisfaction des intéressés. D'où il faut conclure, si cela est vrai, qu'il n'y a plus lieu de se préoccuper de cette funeste aventure où M. Greenway nous a plongés il y a dix ans.

Ces déclarations de M. Laurier sont agrémentées d'assertions diverses et d'étonnantes considérations auxquelles, dans un autre moment, nous donnerons notre attention. Mais, aujourd'hui, notre but est autre.

La question scolaire n'est pas réglée, ni à la satisfaction des intéressés ni autrement. La minorité catholique n'a pas obtenu justice pleine et entière, ni constitutionnellement ni pratiquement. Nul ne le sait mieux que M. Laurier lui-même. A quoi donc tendent toutes ces décevantes affirmations ?

La question scolaire est une épine dans les flancs de son gouvernement, et il veut l'en débarrasser. Il croit pouvoir le faire en bravant la vérité. Ses organes ont le mot d'ordre. Ce mot d'ordre, c'est d'affirmer quand même que la question est réglée, que la paix est rétablie dans les rangs de notre société disparate, que justice a été rendue, qu'il en doit avoir le bénéfice aux élections prochaines. Il compte qu'à force de répéter ces assertions, la plus grande partie du peuple finira par croire qu'en effet, c'est arrivé. Le tour sera joué..

***

Le tour serait joué, mais l'injustice serait aussi consommée. Ce n'est pas notre intention de laisser ce malheur s'accomplir sans chercher à le prévenir ni sans nous efforcer d'éclairer le peuple sur l'importance extrême de cette question. Nous demandons encore une fois à nos lecteurs de bien examiner cet aspect de la lutte.

Dans la question scolaire, c'est l'éducation catholique qui est battue en brèche. Elle serait mieux appelée la question des âmes. Car, de l'éducation première dépend l'avenir de l'homme, de tout l'homme, composé d'un corps et d'une âme.

Cette doctrine de bon sens, fondée sur le droit naturel, l'Eglise l'a sanctionnée par ses enseignements. En 1897, dans son Encyclique aux Canadiens, le Souverain Pontife Léon XIII l'exposait ainsi :

"Il faut fuir à tout prix, comme très funestes, les écoles où toutes croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair, comme si, pour ce qui regarde Dieu et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur. Vous êtes loin d'ignorer, Vénérables Frères, que toute école de ce genre a été condamnée par l'Eglise, parqu'il ne se peut rien de plus pernicieux, de plus propres à ruiner l'intégrité de la foi et à détourner les jeunes intelligences du sentier de la vérité."

Ces paroles du Souverain Pontife doivent s'entendre du système scolaire en vigueur au Manitoba lors de la publication de l'Encyclique. Car, elles viennent immédiatement à la suite de ces autres paroles où Léon XIII condamne nommément ce système. "C'est " une loi nuisible," dit le Pape.

Et pourquoi cette loi est-elle *nuisible ?*

C'est parce que, ajoute aussitôt le Pontife Suprême, "il ne " saurait être permis à nos en-" fants d'aller demander le bien-" fait de l'instruction à des éco-" les qui ignorent la religion ca-" tholique."

Or, le Pape n'aurait pas donné cette raison si, dans sa pensée, le système scolaire du Manitoba n'eût pas répondu à la description des écoles où *il n'est pas permis aux catholiques d'envoyer leurs enfants.*

Et quand le Pape frappait ainsi notre loi ; quand Sa Sainteté disait que cette loi *est nuisible*, le pseudo-règlement de 1897 était alors incorporé à la législation de 1890, il était *la loi* ; il était par conséquent atteint directement par la condamnation de Rome. Il ne peut donc pas être un regime acceptable pour les catholiques. Il répond à ce que, pour la protection des enfants, le chef de l'Eglise dit être " un milieu qui constitue un " danger manifeste pour les inté-" rêts suprêmes de leurs âmes."

En face de cet état de choses, de ces enseignements et de ces condamnations, quel est donc le catholique qui refusera d'admettre l'importance suprême de la question scolaire ?

***

Subsidiairement à ces intérêts divins, mais encore par des motifs d'ordre majeur, la question scolaire demande une solution équitable. Nous ne pouvons la laisser dans la condition où elle se trouve aujourd'hui.

Les intérêts des sociétés civile et domestique sont menacés.

Nous venons de voir que, selon l'enseignement de l'Eglise, les âmes étaient en danger. La gangrène les prendra si leur éducation n'est pas puisée aux sources même de l'enseignement catholique. Quand les âmes sont gangrenées, les sociétés civile et domestique s'en ressentent.

Le système scolaire qu'on veut nous imposer est, substantiellement, le même que celui des Etats-Unis. Or, Son Eminence le cardinal Gibbons a dit que "le système vicieux des écoles publiques mettrait un jour en danger la stabilité du gouvernement américain."

Un publiciste américain, protestant et de grande renommée, M. White, résumait comme suit le résultat de ses études sur l'école publique : "Ces écoles ont produit, après cinquante ans d'essai, la décadence des mœurs, la prodigalité, l'oubli des bienséances, l'affaiblissement de tout ce qui fait le bon citoyen, le dépérissement des connaissances utiles."

Le *New-York Herald Methodist* constatait que ces écoles étaient des pépinières d'infidélité.

A l'infidélité et à la corruption des mœurs, voilà où conduisent les écoles publiques, entachées des défectuosités que l'on remarque dans notre système manitobain.

Quiconque a lu l'histoire sait à quel degré de dépravation étaient descendues les vieilles sociétés païennes quand l'Eglise les a prises par la main pour les réhabiliter.

La religion est la base de la vertu ; si on la fait disparaître de l'éducation, les âmes ne peuvent plus être imbues de bonnes mœurs, et sans bonnes mœurs, toute société doit péricliter.

Au point de vue social et domestique, la question scolaire s'imposera donc aux soucis des esprits judicieux aussi longtemps qu'elle n'aura pas été réglée selon le droit et la justice.

***

Il y a des considérations qui sont plus particulières à la nation canadienne.

Notre sol a été ensemencé de christianisme. On ne saurait le laisser envahir par les chardons du paganisme. Or, l'école est l'institution qui servira à déchristianiser notre pays si nous ne persistons pas dans nos luttes. Dejà, le contre-coup des succès obtenus contre nous est allé se répercuter ailleurs. Si nous succombions, nous verrions avant trente ans l'école neutre s'implanter partout, et pour s'en sauver, les catholiques serait obligés d'ériger à leurs dépens des écoles libres, c'est-à-dire, de payer un double impôt scolaire.

***

La nation canadienne se forme. Il y a 33 ans, on a prétendu jeter les fondements de sa grandeur future. On lui a donné une constitution dont le préambule même proclame la volonté et la nécessité de mettre un terme à de malheureux antagonismes, et d'en prévenir le retour. On fit un pacte basé sur le respect des races et des croyances. Plus tard, le Nord-Ouest, dont faisait alors partie le Manitoba, est entré dans ce pacte avec les mêmes intentions et les mêmes garanties. Tout à coup, un éclair passe. Les intérêts sacrés qui se croyaient saufs à l'ombre de ce pacte, sont broyés, déchirant en même temps la constitution. C'est la première révolte ; il importe qu'elle soit réprimée. C'est la première atteinte portée à la sincérité du pacte ; il importe qu'elle ne triomphe point. C'est le premier choc auquel le mécanisme est soumis, il faut voir s'il va résister ou voler en éclats sous l'effort.

On veut remplacer les assises premières par de nouvelles où plus rien ne serait sauvegardé. Il n'y aurait plus que le caprice aveugle ou passionné d'une majorité pour règlementer non plus seulement le budget et les questions d'intérêt passager, mais les droits acquis et les conditions fondamentales sur lesquelles la nation a voulu asseoir son existence.

Où en serait alors le sort des minorités, puisqu'il y a des minorités ? On peut s'en faire une idée par ce qu'ont souffert les catholiques du Manitoba depuis dix ans.

Puisqu'en certains lieux de la Confédération il n'y a pas assez d'esprit de justice pour respecter les légitimes libertés que réclament tel ou tel groupe de population, il faut adhérer à la constitution que nous ont donnée les fondateurs du régime.

C'est méconnaître les fonctions de l'homme d'Etat, c'est fuir le devoir que de se laver les mains des complications amenées par l'injustice et la mauvaise foi.

***

Il n'y a pas seulement que des intérêts actuels ou des intérêts locaux en jeu dans cette question ; il y a aussi des intérêts futurs et extérieurs.

A l'Ouest de nous, il y a des territoires qui demandent déjà une organisation provinciale. On ne peut pas tarder de se rendre à leurs vœux.

Il faut songer à la position que l'on fera aux minorités dans ces nouvelles provinces.

Sur les questions scolaires et sur les questions de langue, on peut prévoir que la mesure des libertés que nous aurons su conserver ici sera aussi la mesure de celles qu'on leur accordera. Si nous nous laissons vaincre sur le terrain constitutionnel, ce sera d'avance la défaite de ces minorités, qui seront de nouvelles victimes immolées à l'hydre de ce nivellement idiot qui, sous le grossier prétexte d'égalité, refuse la liberté dans le droit. De là naîtra un état perpétuel de récriminations, de discorde et de luttes au milieu desquelles se trouveront paralysés le développement naturel du peuple et la prospérité nationale.

***

Nous avons dit plus haut que l'imbroglio manitobain était le premier choc auquel la constitution était soumise. Si elle est cette fois mise en échec, ce ne sera pas la dernière fois. Surtout lorsqu'il s'agira des groupes d'origine française ou des groupes catholiques, on se permettra tout. On se dira qu'il suffit d'oser pour triompher de leur résistance. Et alors toutes les immunités garanties par la constitution, les libertés individuelles comme les libertés publiques, seront susceptibles d'être foulées aux pieds si les passions politiques y trouvent leur satisfaction Et à plus forte raison, ces désastres sont-ils à redouter touchant les choses sur lesquelles la constitution reste muette.

Cette vision de l'avenir est alarmante. Comprenons qu'il faut se mettre sur le terrain constitutionnel et qu'il faut vaincre. Jamais il n'y aura dans notre monde politique de question plus juste, plus claire que la question manitobaine. Nos revendications reposent sur des garanties manifestes et ont été définies par le plus haut tribunal de l'empire. Si nous succombons sur celle-ci, sur quelle autre question les amis du droit, de la justice et de la liberté pourront-ils espérer vaincre ?

C'est le temps et l'occasion de faire entendre à tous les pouvoirs et à toutes les unités provinciales composant la Confédération, que le respect au pacte fédéral doit prévaloir, parce qu'il est le lien suprême qui retient ensemble toutes les parties de ce vaste pays où la diversité des races, des croyances et des intérêts s'accentue tous les jours.

***

Quiconque voudra bien réfléchir à toutes ces considérations conviendra très aisément que sous le couvert de la question scolaire manitobaine se rencontrent bien d'autres questions—questions d'intérêt général comme d'intérêt local, questions de langue et de race, questions nationales et civiles, questions actuelles et questions futures, questions de paix, questions où la stabilité de nos institutions constitutionnelles est en jeu.

Oui, ce sont les assises même de notre existence politique et nationale qui sont ébranlées. Le mécanisme constitutionnel est détraqué. Il faut remettre à leur place les pierres fondamentales que l'on a arrachées de leur cadre. Il faut remettre l'ordre dans la machine où la violence a mis le désarroi.

L'œuvre est immense comme toutes les œuvres auxquelles les peuplent donnent leur âme au début de leur sillon à travers le monde. Ce n'est pas trop du concours de toutes les bonnes volontés, de toutes les lumières et de toutes les énergies pour la faire triompher. Et à coup sûr nul ne devrait être tenté de la mettre au second plan dans la direction des affaires publiques

Notes Politiques

M. Ethier, le député des Deux-Montagnes, et l'un des disciples de M. Laurier, était ici la semaine dernière, nous l'avons déjà dit. Nous avons même exprimé à cette occasion quelques espoirs, qui ne sont pas réalisés. Au lieu de se rendre compte de notre situation et de nous assurer de ses sympathies dans nos malheurs, il nous a dit tout crûment que nous devions nous contenter de l'état de choses actuel et ne plus compter sur l'action de la province de Québec pour nous sortir d'embarras. La province de Québec, a raconté M. Ethier, se désintéresse de la question scolaire. Ce n'était vraiment pas la peine de venir de si loin pour débiter des pauvretés de ce genre.

Pauvretes ! ce n'est pas le mot. Car, M. Ethier a manifestement calomnié la vieille province de Québec. Nous aurons quelque chose de plus spécial à dire à ce sujet dans un prochain numéro. Constatons dès maintenant toutefois que le député des Deux-Montagnes n'a créé aucun enthousiasme.

***

Les journaux de Winnipeg annoncent que les libéraux du comté de Provencher auront bientôt à Saint-Boniface une convention pour faire le choix de leur candidat aux prochaines élections.

***

Si l'auteur d'une pétarade publiée dans la *Patrie*, avec la signature "*Manitobain*," est vraiment du Manitoba, il sait fort bien qu'en attribuant au directeur de notre journal la correspondance à laquelle il prétend répondre, il ne dit pas la vérité. Mais il voulait dire une bêtise, et il s'est trouvé qu'il n'a pas eu la droiture de l'honnête homme qui sait sacrifier son plaisir au devoir.

***

Une assemblée extraordinaire des amis du gouvernement fédéral a été tenue à Montréal jeudi dernier. Sir Wilfrid y a prononcé un discours que l'on regarde comme l'ouverture de la campagne électorale. Il a touché à la question scolaire. Après tout ce que l'on sait, c'eût été miracle que M Laurier en eut parlé comme il devait. Il s'est bien gardé de ce prodige. Les déclarations du chef du gouvernement ont été, comme ses précédentes, décevantes et contraires à la vérité.

Dans un prochain numéro, nous les reproduirons et nous les étudierons.

***

Le *Free Press*, qui autrefois appuyait la cause du droit, fait tout ce qu'il peut maintenant pour en empêcher le triomphe. Il se fait l'organe de ceux qui ont soulevé les préjugés contre nous et il souffle à son tour sur l'incendie. Il se fait l'organe de ceux qui ont mis la discorde entre les races. Les réflexions obliques dont il a accompagné hier la reproduction de l'un de nos articles en sont un exemple.

Nous n'avons pas dit que M. Hugh J. MacDonald fût plus pour les Français que pour les Anglais. Nous avons dit qu'il était pour la justice, ce qui lui permet d'être à la fois pour les Français et pour les Anglais, c'est-à-dire pour la politique dont le *Free-Press* était un jour l'un des porte drapeau. Il est certain du reste que nous n'avons pas à espérer justice de cette feuille ni de ceux qui la tiennent debout.

FEU L'HON F. G. MARCHAND

Une dépêche de ce matin nous apprent que l'Hon F. G. Marchand premier ministre de la province de Québec est mort hier soir dans la ville de Québec M. Marchand avait 68 ans.

Nous regrettons cette mort prématurée de l'hon. M. Marchand. C'était une figure marquante de notre monde politique. Sa disparition laissera un vide qui sera ressenti aussi bien par ses adversaires que par ses amis.

Nous prions sa famille d'agréer l'expression de nos vives sympathies.

La Guerre

EN AFRIQUE

Tout paraît à peu près fini ; encore quelques semaines et les bandes boers seront dispersées, du moins, c'est ce que les dépêches laissent voir. Roberts va retourner en Angleterre.

***

EN CHINE

On s'apprête à faire la paix. Le gouvernement chinois se déclare disposé à donner toutes les satisfactions et les réparations que les puissances européennes pourront exiger. L'Europe, tout en consentant à traiter, s'appuie solidement sur ses canons et tient ses fusils chargés, prêts à faire feu sur l'ennemi.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le R. P. Fallon, O.M.I., d'Ottawa, est ici.

Dimanche dernier, le sermon a été donné à la cathédrale par M. l'abbé Daignault, curé de Sainte-Julie, Verchères, Qué.

Le R. M. Duprat, de St-Henri de Mascouche, le R. M. Daignault de Sainte-Julie, et le R. M. Baril, de Saint-Rémi, Qué., visitent en ce moment notre province et paraissent enchantés de tout ce qu'ils y voient.

ARRIVEE DU DELEGUE APOSTOLIQUE

Son Excellence Mgr Falconio est arrivée ce matin à 6½ h. accompagnée de son secrétaire, le R. P. Fisher.

M. le grand vicaire Dugas et M. l'abbé Béliveau, secrétaire de Mgr l'archevêque, étaient allés au-devant de l'illustre visiteur.

Mgr Falconio a été reçu à Winnipeg par MM. les membres du clergé, M. le maire et les conseillers de notre ville, et par nos principaux citoyens. Une escorte de plusieurs voitures suivit celle de Son Excellence, laquelle arriva à St-Boniface au son des cloches de la cathédrale. Mgr Falconio célébra immédiatement la messe à la cathédrale. Les RR. SS. de la Charité ont fourni la musique ; la fanfare de l'Ecole Industrielle a aussi fait entendre de joyeux accords au commencement et à l'issue de la messe.

AVIS

Nos lecteurs et notre clientèle sont priés de remarquer que M. A. Bérubé n'étant plus attaché à notre établissement, toutes communications doivent être adressées dorénavant à : "LE MANITOBA, Saint-Boniface, Man."

ACADIENS ET CANADIENS-FRANCAIS

Nos lecteurs liront avec intérêt les deux lettres suivantes :

St-Boniface, 6 août 1900.

L'hon. sénateur Poirier, Président de l'Association Acadienne, Arichat, Cap Breton, N. E.

M. le Président.

Nous avons appris par la grande voix de la presse l'éclat inusité avec lequel la race acadienne se propose de célébrer, cette année, sa fête nationale. Le souffle patriotique qui passe en ce moment sur l'âme de votre peuple si admirable dans son attachement à ses traditions religieuses et nationales, ne saurait nous trouver indifférents.

Il nous semble que la brise qui nous vient de la patrie d'Evangéline est toute embaumée des chaudes effluves de vos élans patriotiques.

Représentants de l'élément français sur les rivages de l'Atlantique, vous avez donné à tous vos frères par le sang, répandus en Amérique, les exemples d'une inviolable fidélité à votre foi et à votre langue et d'un attachement inébranlable au sol natal.

Qui peut lire votre histoire, sans se sentir attendri jusque dans les fibres les plus intimes de son cœur, à la vue de l'héroïque dévouement et de la vitalité prodigieuse de ce petit groupe de familles devenues aujourd'hui la grande race acadienne. Vos infortunes n'ont fait que grandir votre courage, décupler votre force et exalter vos aspirations patriotiques.

Exilés de la patrie, vous avez fait mieux que les compagnons d'Enée, qui se contentèrent d'emporter avec eux leurs dieux Lares et de fonder ailleurs une colonie nouvelle.

Lorsque l'orage fut dissipé, réunissant les rameaux acadiens jetés comme des épaves sur les côtes américaines, vous êtes revenus vous fixer près du tombeau de vos pères et des ruines de vos établissements.

Et voilà que depuis, vous vous êtes développés d'une manière merveilleuse. L'esprit chrétien qui animait vos pères a été le germe de votre résurrection et a déposé dans votre sein une sève généreuse et féconde et des ressources inépuisables pour les heures de lutte.

Aujourd'hui vous êtes représentés dans les provinces maritimes dans toutes nos institutions politiques et judiciaires et vous nous donnez le reconfortant spectacle d'un peuple pur de tout alliage, imposant le respect aux autres races, tant par les nobles qualités qui le distinguent que par le chiffre de sa population, affirmant dans des assises solennelles, sa détermination de continuer à vivre comme groupe distinct, sous le soleil d'Amérique.

Permettez à vos frères de l'Ouest de vos offrir les sentiments distingués de leur admiration pour votre passé et de leurs vœux les plus ardents pour votre avenir.

Luttant sur les bords de la Rivière Rouge pour les mêmes causes pour lesquelles vous avez tant souffert, fortifiés par votre exemple, nous espérons demeurer toujours dignes de vous et de nos communs ancêtres.

J'ai bien l'honneur d'être, M. le Président,

Votre très dévoué serviteur,

L. A. PRUD'HOMME,

Président de la Société St-Jean-Baptiste de Manitoba.

Shediac, N.B., 23 août 1900.

A l'hon. juge Prud'homme,

Cher Monsieur,

Je reçois votre lettre du 6 août, à mon retour d'Arichat.

M. le grand vicaire Dugas et M. l'abbé Jolys étaient tout de même parfaitement accrédités sans votre lettre. Entre le Manitoba et l'Acadie, il n'y a que de la fraternité et de la cordialité.

C'est une pensée généreuse que vous avez eue de nous envoyer des délégués, dont nous vous remercions du fond du cœur. Nous luttons pour la même cause, dans des conditions pareillement difficiles. Souvenez-vous de nous, quand vous tiendrez une convention générale.

Je prends sur moi de faire publier dans nos journaux votre belle lettre. Elle n'est pas marquée "privée" et fera du bien au cœur de beaucoup d'Acadiens.

Croyez, cher monsieur Prud'homme, à l'assurance de mes sentiments très dévoués.

PASCAL POIRIER.

Nouvelle Agence

MM. Jean & Frères, marchands de St-Boniface, Man., viennent d'obtenir l'agence pour le Manitoba, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et sont actuellement en état de fournir à toutes demandes de gros et de détail au même prix qu'à Montréal.

MENUS PROPOS

En famille.

Le papa, d'un ton de tendre reproche :

—Voyons, mes enfants, vous ne parlez que de vos robes. Est-ce que vous ne pourriez pas de temps en temps, vous occuper de choses un peu plus élevées ?

—Justement, papa : nous allons parler maintenant de nos chapeaux.

Le *Globe* rapporte d'après le *Guelph Herald* l'histoire suivante :

Un fermier d'auprès de Guelph, ville d'Ontario, avait suspendu son gilet dans la cour de la grange. Un veau mangea la poche dans laquelle se trouvait la montre. Sept ans s'écoulèrent et l'animal fut tué ces jours-ci à la boucherie, et l'on découvrit la montre qui était placée entre les poumons de la vache de telle façon que le mouvement d'inspiration et d'expiration avait fait marcher le ressort régulièrement et que la montre n'était en retard que de 4 minutes depuis 7 ans.

CONSEIL

Avez-vous mauvaise bouche le matin au lever, ou bien sentez vous des aigreurs d'estomac? Prenez de **UNE à DEUX** cuillérées à thé de **Salina** dans un demi verre d'eau et cela disparaîtra immédiatement.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—On espère vendre le blé cette année, 70 à 75c le minot.

—Insignes aux couleurs papales à vendre au Bazar à 5 et 10 cents.

—M. Gédéon Cinq-Mars est arrivé vendredi, de Saint-Andrews, Assa.

—M. le Dr Lambert vient d'ouvrir un bureau à Winnipeg, au-dessus du magasin de M. Chouinard, rue Principale.

—M. Lemay tiendra comme d'habitude du charbon dur et mou et du bois de chauffage de toutes sortes à la disposition du public, pour l'hiver.

—Il y a eu la semaine dernière deux poursuites de prises pour vente de liqueurs à des jours prohibés. A l'audition, l'inspecteur a demandé à discontinuer ses procédures.

—Du blé du Nord-Ouest passe tous les jours à Winnipeg, en destination pour l'Est. Le Nord-Ouest est plus favorisé que nous sous le rapport de la récolte, cette année.

—Bryan, le candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, parlera samedi prochain à Grafton, à 4hrs p. m. Ce n'est pas très loin ; avis à ceux qui veulent aller l'entendre.

—La convention des médecins du Canada qui vient d'avoir lieu à Ottawa, a décidé de se réunir à Winnipeg l'année prochaine. Le Dr Chown, de Winnipeg, a été élu président de l'association.

—L'automne est arrivé et déjà il faut songer à l'installation des poêles. MM. Guilbault & Côté sont prêts à entreprendre de monter ces poêles partout dans la ville. Ouvrage fait rapidement et par des ouvriers expérimentés.

—On a commencé les travaux de crensement préliminaires à l'érection de la nouvelle bâtisse de la Banque des Marchands à Winnipeg. Nous avons vu les plans du futur édifice ; c'est quelque chose de très haut—8 ou 9 étages—et d'une architecture toute nouvelle ici.

—Nous avons beaucoup de pluie. Il y aura des pertes considérables à cause de ce mauvais temps. Mais si l'on regarde ailleurs, c'est encore pire. Au Minnesota et au Texas, les cyclones et les inondations se succèdent avec une terrible rapidité, causant des pertes de vie et causant des dommages inappréciables. A part cela, il y a des grèves qui ont déjà tourné à la violence. On annonce que 100,000 ouvriers quitteront l'ouvrage dans les mines de charbon.

LE MEILLEUR CONSEIL

A CEUX QUI SE SENTENT MALADES, FAIBLES OU DECOURAGÉS

MLLE BELLE COHOON, DE WHITE ROCK MILLS, N. E., RACONTE COMMENT ELLE A RECOUVRÉ LA SANTÉ ET CONSEILLE AUX AUTRES DE SUIVRE SON EXEMPLE.

De l'*Acadien*, de Wolfville, N. E.

A White Rock Mills, près de la tumultueuse rivière Gaspereau, se trouve un joli cottage.

Dans ce cottage demeure, avec ses parents, Mlle Belle Cohoon, une très jolie et aimable jeune fille qui s'occupe beaucoup de choses d'église et des travaux de sociétés dans son petit village. Il y a quelque temps un représentant de l'*Acadien* se rendit auprès de Mlle Cohoon afin d'avoir son opinion sur les Pilules Roses du Dr Williams—remède, d'après ce qu'il avait apris, dont elle s'était servi. Il fut très cordialement reçu et constata que Mlle Cohoon et sa mère étaient des amis enthousiastes de grand remède canadien qui est maintenant si universellement employé dans tout l'univers. Nous donnons ci-après, essentiellement dans ses propres paroles, le récit de Mlle Cohoon :

"Il y a eu trois ans ce printemps, ma santé était très précaire. Je ne me sentais pas bien depuis quelque temps et quand vint le printemps et que la température fut plus chaude, mon état empira. La moindre surexcitation m'épuisait et était suivie d'une déplorable sensation de faiblesse et de rapides palpitations du cœur. Il me semblait que je perdais toute ambition, et une sensation de langueur et d'indolence prenait sa place. L'appétit me laissa et la nuit, mon sommeil interrompu, ne me reposait aucunement. De fait, j'étais dans un bien triste état. Je souffris ainsi pendant quelque temps. Alors je commençai à prendre les Pilules Roses du Dr Williams et bientôt elles commencèrent à opérer un changement pour le mieux. Mes forces et mon courage revenaient merveilleusement et les vieilles sensations de fatigues commencèrent à m'abandonner. Mon appétit revint et mon poids augmenta d'une manière appréciable. Je n'en avais pas pris une demi-douzaine de boites que je me sentais plus forte que je ne l'avais été pendant des années. Depuis cette époque, quand je ressens le besoin de prendre un remède, l'usage prompt des Pilules Roses du Dr Williams m'a toujours apporté un soulagement rapide : je ne prendrai jamais autre chose que ces pilules, et j'encourage fortement les autres à suivre mon exemple."

Les Pilules du Dr Williams font un sang nouveau, reconstituent les nerfs, et chassent ainsi la maladie du système. Dans des centaines de cas, elles ont guéri quand tous les autres remèdes avaient échoué ; ceci établit la prétention qu'elles sont une merveille parmi les triomphes de la science médicale moderne. Les véritables Pilules Roses ne sont vendues qu'en boîtes, portant la marque de fabrique au long : "Dr. Williams' Pink Pills for Pale People." Protégez-vous contre les imitations en refusant toute pilule qui ne porte pas la marque de fabrique enrégistrée autour de la boîte.

UNE AME VAUT BIEN UNE PAIRE DE SOULIERS

C'était dans un quartier ouvrier de la ville de——, une pauvre veuve avait un enfant qui était d'âge à fréquenter l'école. Et la mère se dit: "Je voudrais bien envoyer le petit chez les bons Frères; là, pour sûr, il apprendrait à prier, à craindre le bon Dieu, à aimer sa mere. Mais je suis pauvre ; à l'école laique on m'a promis des livres, des vêtements, des chaussures. Il m'en coûte de voir mon petit tout dépenaillé. Mon salaire ne peut suffire à tout." Et l'enfant fut conduit à l'école laique du quartier. Entre autres choses, il reçut immédiatement une paire de souliers neufs, tels qu'il n'en avait vu de pareils que dans ses rèves. Mais bientôt la pauvre femme s'aperçoit que son fils est tout changé. . . plus de prières. . . plus d'obéissance. . . et des termes grossiers! bref le petit tournait au voyou.

La pauvre mère en a vite pris son parti, elle va trouver le maitre. . . "Excusez moi, Monsieur, mais je vois que le petit commence à se gâter. Vous savez, on est pauvre. . . c'est une raison de plus de bien élever les enfants J'aime mieux, après tout, *trimer* pour habiller mon fils et en faire un brave homme et un bon chrétien . . . aussi je me vois obligée de retirer mon enfant." Et pendant qu'elle l'entraînait vers, la porte. . . Halte-là! ces livres ces cahiers ne sont pas à toi dit le maitre, et il les arracha des mains de l'enfant pauvre.

Celuici fit un pas de plus vers la porte. . . Petit, pose ces souliers! ici on ne chausse pas de petits cléricaux. . . Et l'enfant dut ôter ses jolis souliers. Cependant au dehors, il faisait froid à pierre fendre, une couche de neige couvrait le sol. La pauvre mère eut un moment d'hésitation; mais,ramassant dans son coeur tout ce qu'elle avait de vaillance et d'amour pour son enfant :—Viens, petit, dit-elle, en le pressant dans ses bras. Et se tournant vers le maitre:

—Après tout, son âme vaut bien une paire de souliers.

A Propos d'Agriculture

Voici des faits qui intéresseront les cultivateurs : M. S. B Hayes, cultivateur de West Shefford, possesseur d'un troupeau de 50 vaches, a envoyé à la beurrerie de sa localité, en juin dernier, 39,553 lbs. de lait, qui lui ont rapporté 79 centins du 100 lbs. M. Hayes a touché un revenu de $321.79 soit 5 70 par vache. M. Hayes est d'opinion que les cultivateurs ont été pour la production du lait, les prix se maintenant, également élevés.

***

Pour bien utiliser les services d'un ouvrier agricole, le cultivateur doit organiser le travail de manière qu'il n'y ait pas de temps perdu en passant d'un ouvrage à un autre ; il doit voir à ce que tous les instruments d'agriculture soient en ordre et en bon état de réparation, afin qu'il n'y ait pas de perte de temps lorsqu'il faudra labourer, herser, biner ou sarcler. Assez souvent il se gaspille du temps dans les préparations pour faire un ouvrage. Toute heure gaspillée est une perte pour le cultivateur.

***

Pour ses seules ventes de Noel, une maison de Londres, (pas la plus importante), a absorbé une moyenne, durant ces dernières années, 59,000 dindes et 20,000 oies.

***

Les oeufs les plus populaires en Angleterre sont les oeufs à écaille brune, qui se vendent sur certain marché de la Grande-Bretagne, de deux à quatre sous plus cher que les oeufs à écaille blanche. Les diverses races de poule d'origine asiatique pondent des oeufs à écaille brune.

Nombreuses sont les maisons en Angleterre faisant le commerce de denrées, qui importent de 40,000,000 à 80,000,000 de douzaines d'œufs du continent européen. Plusieurs de ces maisons envoient,depuis quelques années, de fortes commandes en Canada.

***

La Grande Bretagne importe chaque année, pour $25,0000,000 d'œufs. Cultivateurs canadiens, nous devrions tous nous donner la main pour obtenir la plus grande part de ce commerce profitable entre tous. Aucune dépense extraordinaire à en courir, pour arriver à cette fin : tout en s'amusant, nos enfants administreront nos poulaillers et contri bueront à augmenter les revenus annuels de la terme d'au moins $100.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 24 sept. 1900.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à 0 22
Beurre, sale, la lb	0 18	à 0 19
Fromage	0 10½	à 11½
Œufs frais, la doz	0 00	à 16
Œufs en boîtes, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 25	à 0 25
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	1 90
" Strong Baker	1 75
" Manitoba Baker	1 50
" Imperial Baker	1 30
" Supérieure XXXX	1 05
" Nestor	90
Gru, la tonne	12 50
Son, "	9 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

FEUILLETON DU *MANITOBA.*

POUR UN HERITAGE

No. 38

DEUXIEME PARTIE

XIX

HENRI DE KERNAC

—Grâce! criait-il, ta fille n'est peut-être pas morte, je la chercherai ; j'ai de l'or, elle en aura ; mais rends moi mon fils.

D'autres fois, au contraire, la mort de son enfant lui paraissait certaine.

—Que ta fille soit maudite, hurlait-il, puisque, pour la venger, le Ciel a repris mon fils ! qu'elle souffre, qu'elle soit privée de tout ! je donnerais mon or pour la voir souffrir davantage !

Puis, la pensée de sa femme lui faisait pousser des gémissements qui me fendaient l'âme.

—Pardon, pauvre victime ! pardonne-moi d'avoir uni tes vertus à mon crime ; mais tu es morte, et, cette fois encore, c'est moi qui t'ai tuée!

A la suite de ces crises, où je croyais toujours voir le sang l'étouffer, mon malheureux oncle retombait inerte, sans voix et sans force ; alors seulement, nous pouvions l'approcher, lui donner les divers médicaments ordonnés, et laisser les domestiques entrer pour desserrer un peu les liens qu'on était obligé de lui mettre lorsque l'accès commençait.

Deux ou trois fois, pendant les heures d'accalmie, je m'aperçus que le regard vague du malade s'arrêtait sur moi.

Craignant l'effet de toute émotion sur ce malheureux, presque condamné par le médecin, j'avais soin, chaque fois que j'étais auprès de lui, de baisser en partie mon voile de novice, afin que ma ressemblance avec ma mère ne vint pas le frapper avant qu'il fût en état d'en supporter la vue.

Ce n'était donc pas ce qui attirait ce léger mouvement d'attention qui, deux fois, m'avait frappée. L'habit de religieuse lui semblait-il donc étrange, ou dans cet esprit malade se faisait-il un travail pour expliquer ma présence ?

L'abbé paraissait rarement, depuis le début de la maladie ; j'étais donc seule, avec la religieuse que je m'etais adjointe pour soigner mon oncle, et encore, cette bonne sœur ne me remplaçait dans la chambre qu'aux heures où le malade était plongé dans l'insensibilité, et pendant lesquelles je prenais quelques instants de repos.

La lutte terrible entre la vie et la mort dura neuf jours, sans que le docteur pût concevoir le moindre espoir.

Chaque matin, il semblait étonné de trouver son malade vivant.

La longueur du temps paraît double, selon les situations qu'on traverse ; je puis vous affirmer que ces neuf jours eurent pour moi la durée d'un siècle.

Ces crises réitérées, et toujours d'une violence effroyable, me brisaient de corps et d'âme, car, tandis que de toutes mes forces, j'aidais à maintenir le patient, ses cris me déchiraient le cœur.

Le neuvième jour fut encore plus terrible que les autres, car je savais qu'il devait décider la question.

—S'il ne subit pas, à cette date-là, une crise bienfaisante, avait dit le médecin, il n'y aura plus rien à esperer ; la mort sera proche et inévitable.

Assise à côté de ce lit de souffrance, je suivais anxieusement du regard les moindres symptômes du mal, et, les mains jointes, je priais Dieu du fond du cœur pour le frère de mon père.

La fèvre était d'une violence inouïe, et les sinapismes constamment appliqués aux jambes n'opéraient pour ainsi dire plus.

C'est en vain que je renouvelais les compresses d'eau glacée sur le front du malade le linge n'etait pas plutôt mis que l'eau se vaporisait.

Les crises étaient moins violentes, mais ne présageaient-elles pas une congestion prochaine ?

Vers deux heures, mon oncle commença à se tourmenter et à prononcer ces phrases qui semblaient l'exalter davantage encore.

J'eus la force de le maintenir à temps et de lui donner double dose de la potion calmante ordonnée.

Cette fois, les mots furent sans suite, comme si le cerveau se refusait à en terminer le sens.

Ses yeux grands, ouverts, fixes et fiévreux, battirent, et sans subir une crise trop vive, il tomba, presque sans transition, dans un accablement profond ; il semblait perdre le teint animé de son visage, et cette pâleur progressive m'inquiéta outre mesure.

Sans la respiration haletante, j'aurais cru au commencement de la fin ; les yeux fixés sur lui, je tressaillais à la moindre secousse de ce corps brisé par le mal.

Puis, il me sembla que la respiration, tout en diminuant d'intensité, se faisait moins irrégulièrement ; le plus legèrement possible, je posai mes doigts sur son poignet, le pouls avait perdu de ses soubresauts ; bien que lourd encore et fiévreux, il semblait prendre une marche plus normale.

Je m'agenouillai près du lit, et, l'angoisse des dernières heures aidant, je ne pus retenir mes larmes.

Combien de temps restai-je ainsi, plongée dans la prière et la méditation, portant tour à tour ma pensée, de mon oncle à ma mère ?

La nuit se faisait dans la vaste pièce, et, à travers le crêpe noir, le portrait de mon cousin Louis semblait me soutenir de son regard et me sourire.

Tout à coup, un son de voix faible me fit sursauter; mon coeur battit, le dirai-je? presque d'effroi.

A côté de ce corps qui ressemblait dans son immobilité, à un cadavre, devant ce portrait représentant un être envolé depuis deux ans cette voix me fit l'effet de sortir de la tombe, et, sans forces, je n'osai quitter ma position à genoux au pied du lit.

Les mots "à boire!" prononcés à côté de moi, secouèrent cette pénible impression Je me levait et m'approchait près du malade.

Sa face pâle, ses lèvres blanches m'impressionnèrent d'abord, mais ses yeux n'avaient plus cette expression vague ou terrifiée des heures de crises; son souffle était égal et calme.

Sans rien dire, de peur de l'exalter, je pris sur la console un verre de tisanne, auquel j'ajoutai quelques gouttes de la potion calmante, et je le portai au lèvres de mon oncle, soulevant de mon autre bras l'oreiller supportait sa tête.

Il but une gorgé; puis éloignant le verre il se tourna vers moi.

Qui êtes-vous, vous que j'ai déjà entrevue pendant mes heures de fièvres?

—Il n'y avrait plus à s'y tromper: la réaction avait eu lieu, la raison revenait à ce pauvre cerveau.

—Je suis une novice qui vous a soigné depuis que vous souffrez!

Il chercha à saisir une pensée qui se faisait jour dans son intelligence troublée.

—Qui vous a introduit ici?

—La rumeur publique, qui vous disait malade et sans soins dévoués.

Il resta un instant silencieux et comme anéanti.

—Oui, sans soins, sans dévoument, sans affection !

—Buvez encore un peu, Monsieur le comte, interrompis-je vivement, inquiète de le voir retomber dans ses sinistres pensées.

Il but machinalement; je retirai mon bras et m'éloignai de quelques pas.

—Vous partez? me dit-il, du ton d'un enfant effrayé à la pensée de rester seul.

—Je ne vous ai jamais quitté depuis neuf jour: ce n'est pas pour le faire aujourd'hui.

—Etiez-vous seule auprès de moi? me dit il tout à coup avec une anxiété qu'il ne pouvait contenir.

Je compris ce qui se passait en lui, il craignait d'avoir parlé.

—Oui, toujours seule, excepté aux heures où, ayant besoin d'un aide, j'ai prié l'abbé de me rendre ce service.

Le malheureux baisa la tête, et je devinai qu'il n'osait formuler la question qui lui tenait le plus au coeur.

—Du reste, ajoutai-je, la fièvre vous affaiblissait si fort que vous avez été plongé dans un anéantissement presque complet vous n'étiez pas difficils à garder.

Un soupire de soulagement s'echappa de ses lèvres. Pourquoi ses regards, fixés sur moi,semblaient ils vouloir peser la vérité de mes paroles.

Avec l'excitation fébrile était tombée la force factice qui le soutenait depuis huit jours, et une grande faiblesse l'envahissait.

Ces quelques paroles semblaient l'avoir épuisé; il ferma les yeux, se rendormit.

Lorsque le docteur revint, il le déclara sauvé, mais il annonça que la convalescence serait très longue.

—Les tristes pensées qui l'ont amené là, me dit-il, reviendront et seront un grand obstacle à un prompt rétablissement.

Ces paroles, qui auraient pu m'affliger dans une autre circonstance, me remplirent de joie. Plus lontemps durerait ma mission, plus j'aurais de chances pour ramener mon oncle à de meilleurs sentiments; plus il aurait besoin de mes soins moins il penserait à me renvoyer à mon couvent.

J'écrivis un mot à Mathilde pour lui apprendre la nouvelle du retour à l'intelligence de mon oncle.

La pauvre femme ne vivait pas depuis ce terrible accident, et les pensées les plus effroyables sur les dangers que je pouvais courir au château, hantaient sans cesse son esprit.

Ma lettre la calma un peu, et elle s'empressa de l'envoyer au baron, qui n'avait jamais rien auguré de bon de ma décision.

Les jours qui suivirent eurent leurs alternatives de calme et de fièvre, mais les crises de douleur ne se renouvelerent pas, la faiblesse était extrême et mon oncle, comme un enfant, avait besoin de mon aide pour le moindre mouvement.

Rien n'atache une personne à une autre comme la certitude qu'on ne peut rien sans elle. Bien que, soit fatigue soit hésitation, mon oncle ne m'eût jamais parle que pour demander ce qu'il désirait, je sentais qu'il n'était tranquille que lorsque j'étais assise à côté de son lit.

S'il m'arrivait de m'éloigner, il me suivait du regard d'un air inquiet.

Me voyant un jour égréner mon rosaire:

—Pour qui priez-vous? me demanda-t-il subitement.

—Pour vous et les vôtres, Monsieur le comte.

Une contraction nerveuse passa sur ses traits.

—Les miens? murmura-t-il, je n'ai plus personne!

A Suivre.